



Option facultative Arts Plastiques

(Première et Terminale)

Les arts plastiques sont enseignés au Lycée Töpffer à toutes les classes du CM1 à la 2^{nde}. Dès la classe de première, les cours d'arts plastiques sont proposés en option facultative à tous les élèves, qu'ils soient en série littéraire, économique et social ou scientifique, à raison d'1h par semaine en première et de 2h par semaine en terminale.

L'option arts plastiques permet aux élèves de s'ouvrir à l'art et à la culture en s'investissant dans une démarche artistique. Il ne s'agit pas d'obtenir un niveau académique de dessin, mais plutôt de développer le potentiel créatif de chaque élève par des approches, des moyens et des supports variés : productions artistiques en deux ou trois dimensions, photos, vidéos, installations, visites de musées ou d'expositions...

Cette option est une vraie valeur culturelle ajoutée au baccalauréat quelle que soit l'orientation choisie ensuite.

A l'examen, seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés. Ils viennent s'ajouter à ceux obtenus dans les épreuves de terminale et contribuent ainsi à augmenter la note finale au baccalauréat.